

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 20 (1963)
Heft: [11-12]

Artikel: Le doping
Autor: Giroud, Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-996477>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- Etant donné la responsabilité qu'elle endosse en matière d'éducation, l'école doit cependant surveiller régulièrement les effets continuels du sport de compétition. Chaque fois qu'elle pèse la valeur d'une saine émulation sportive, elle doit également avoir le courage de s'opposer aux influences pernicieuses, sans se laisser le moins du monde guider par des considérations d'ordre extra-scolaire.
- Dispensée durant la période scolaire et méthodiquement appliquée, une formation de base polyvalente doit améliorer le comportement d'un peuple.
- La transition entre le sport scolaire et le sport tel qu'il est pratiqué par les adultes devrait donc s'accomplir graduellement.
- Une surestimation de la performance sportive ne doit jamais fausser l'échelle des valeurs. Aussi est-il

- judicieux d'encourager l'organisation de journées sportives, de tournois scolaires, etc.
- Dans le cadre de l'école, quoi qu'il en soit, même au plus fort de la compétition, le sport scolaire ne doit pas perdre son caractère, mélange de « ludicité », de liberté et de spontanéité, et conserver en outre sa nature collective.
- Notre qualité de maître de gymnastique nous fait assumer une grande responsabilité. Ce ne sont pas nos paroles mais bel et bien nos actes qui déterminent les résultats de notre activité.

Passés maîtres dans l'enseignement du sport, les Britanniques nous ont transmis une recette qui, au fil des ans, a gardé toute sa valeur, et qui permet de donner son prix à toute émulation sportive :

« Lutter avec fair play — vaincre sans ostentation — perdre avec le sourire ». Traduction : Noël Tamini

Le doping

Le sport moderne est rongé par un cancer : le doping. Si l'on est venu à recourir aux excitants, c'est en raison, d'une part, de la tendance sociale moderne à lutter contre la fatigue, et, d'autre part, de l'orientation vers le spectacle dans certains sports. Le cyclisme est le plus mis en cause, mais on sait bien que d'autres sports sont touchés par ce « mal qui répand la terreur. » On s'est inquiété, dans différents pays, de lutter efficacement contre le doping, si possible par des moyens légaux. Sur le plan européen, les choses vont bon train, comme nous le verrons dans la suite de cet exposé. Une enquête effectuée en France par des médecins sportifs, MM. les Dr Dumas (médecin du Tour de France), Hallberg, Maigre, Macorigh, nous renseigne sur les multiples aspects du doping.

« Le doping ne doit pas faire penser qu'au cyclisme où ses conséquences fâcheuses sont les plus spectaculaires. De façon plus insidieuse, on le retrouve dans bien d'autres sports : football, athlétisme, kayak, boxe, ski de fond, tir, sports militaires, natation, plongeon. »

« Nous avons cherché à clarifier l'ensemble des multiples problèmes posés par le doping, tout en restant sur un plan aussi pratique que possible. Pour cela, nous avons envisagé cinq aspects :

- le problème des mineurs ;
- le problème des extra-médicaux ;
- le problème propre aux adultes ;
- le doping vu par les médecins ;
- le problème scientifique. »

Problème des mineurs

« Ce ne sont pas de simples paroles sur la morale sportive et sur la santé qui combattront efficacement l'effet des préjugés et des « conseils ». Il semble que des mesures d'autorité s'imposent et nous en proposons quatre : sur ces quatre mesures, les deux dernières ont été proposées par les délégués au Conseil de l'Europe, dont la Suisse fait partie.

3. Les autorités des différents Etats et des Fédérations doivent pouvoir légalement exercer un contrôle et procéder à des vérifications (bagages, vêtements...). Les médecins doivent pouvoir légalement utiliser les tests permettant la détection du doping (urine, salive...).

4. Praticants, soigneurs, dirigeants, doivent souscrire l'engagement de ne pas user et d'empêcher l'usage du doping. Tout athlète convaincu de doping doit être disqualifié. Toute pratique généralisée peut conduire à l'exclusion du groupement considéré comme complice.

Il va de soi que nous ne proposons pas seulement des mesures d'autorité, car nous pensons que c'est par la mise au point d'une véritable préparation biologique que nous lutterons efficacement contre le doping :

- notions sur l'entraînement rationnel ;
- notions de diététique ;
- notions sur le sommeil, etc.

Problème des extra-médicaux

Sur ce point-là, nous touchons au domaine de tous ceux qui, de par la vulgarisation du sport, se sont mués en « conseillers », « soigneurs » et « masseurs » sportifs. Loin de vouloir les accuser a priori, nous ne pouvons pas nous empêcher de penser que, sur le nombre, certains d'entre eux ne sont pas au bénéfice d'une formation scientifique adéquate. Nous connaissons par contre d'excellents soigneurs sportifs, compétents dans leur travail, dont la formation théorique et pratique les autorise à œuvrer avec objectivité. Les fournisseurs de produits pharmaceutiques ont eux aussi une part de responsabilités dans ce domaine. « Si l'origine des drogues est obscure, il est facile de penser à la complaisance de laboratoires et d'officines pharmaceutiques ».

En résumé, il faudrait former légalement des soigneurs sportifs et réglementer sévèrement la vente des produits pharmaceutiques ».

Problème propre aux adultes

« L'adhésion d'un grand nombre de sportifs de premier plan et de différents sports, venus nous parler de ce problème qu'ils connaissent bien et dont ils ont peur, prouve la nécessité de se pencher sur la préparation biologique de l'athlète, intégrée dans l'entraînement, préparation qui s'impose de plus en plus à leurs besoins d'athlètes. »

Problème du doping vu par des médecins

« Le fait d'être médecin n'atténue pas le danger que peut faire courir l'emploi de certains médicaments » (Dr Plas).

« De nombreux auteurs se sont penchés sur le problème de la préparation et de la récupération du sportif en compétition. Un certain nombre de travaux ont été réalisés. Un médecin ne peut valablement accepter de « préparer un athlète » qu'en fonction des connaissances biologiques, ce qui suppose une information scien-

tifique qui serait un des rôles de la Commission internationale.

« On ne peut oublier que le geste thérapeutique le plus routinier, le plus anodin en apparence, reste toujours un acte expérimental » (Prof. Gaultier).

Le médecin sportif, chargé de la préparation biologique, ne saurait alors aliéner sa liberté de prescription sous la pression de ceux qui ne pensent qu'au rendement. Il importe qu'une telle indépendance soit assurée.

Problème scientifique

Le pouvoir des produits dopants sur l'organisme sain sont, d'après plusieurs études scientifiques, illusoirs. « Je doute que le stimulant lui-même améliore les performances. L'efficacité d'un stimulant, à supposer qu'elle existe, dépend de la foi que l'on met en lui » (Dr Ryde).

« Les effets de la chimiothérapie sur les performances sportives sont discordants, aléatoires, passagers, entraînant souvent un échec douloureux, parfois dramatique et mortel » (Dr Burstin).

« Une enquête, réalisée par les soins de la Fédération médico-sportive italienne, laisse planer le même doute sur les effets favorables des produits utilisés (vitamines, hormones, amphétamines, tonocardiaques...). Les effets nocifs, par contre, ne sont pas discutés. »

« Parmi les médicaments dopants, nous retrouvons certains produits dangereux, utilisés par les thérapeutes avec précaution et dans des situations précises. On peut s'étonner de l'emploi de l'insuline, de la digitaline, de la strychnine, des extraits thyroïdiens, etc., et ne pas comprendre pourquoi les accidents graves, voire mortels, ne soient pas plus fréquents. Il semble aussi que le bon sens ne soit pas toujours respecté. »

« Malgré toutes les considérations que nous venons d'évoquer, décider de mettre simplement hors la loi le doping ne serait que littérature. Mieux vaut tenter de le comprendre, de le contrôler, afin de lui enlever son caractère néfaste. »

Création d'une Commission européenne

Le Conseil de l'Europe pourrait parrainer la création d'une Commission européenne et, de son côté, l'UNESCO la soutiendrait.

« Le rôle de la Commission européenne serait multiple :

- surveillance et répression du doping chez les mineurs et les adultes ;
- étude du rôle du médecin ;
- constitution de commissions fédérales comprenant des médecins, des entraîneurs et des pédagogues, commissions qui pourraient être chargées de la mise en pratique, à l'échelon fédéral, des décisions de la Commission européenne ;
- conclusions sur les expériences de doping avouées par les sportifs ;
- contacts avec le Ministère de la santé publique de chaque pays afin d'obtenir une réglementation de la vente et de l'usage des produits pharmaceutiques considérés comme dangereux par la Commission européenne ;
- constitution d'un Centre de documentation chargé d'impulser les recherches scientifiques intéressant le doping et la préparation biologique et de réunir tous les travaux réalisés qui seraient mis à la disposition de tout médecin s'intéressant au sport ;
- divulgation et information médico-sportive ;
- établissement d'un code du sport moderne ;
- propagande auprès des sportifs. »

Tiré de Education Physique et Sport,
No 65, Mai 1963. Claude Giroud, prof.

Lettres d'Amérique

Hans Altorfer

Traduction : Noël Tamini



NSC, un petit collège américain

Natchitoches, le 10 octobre 1963

Cher lecteur,

J'aimerais te parler aujourd'hui essentiellement de « mon » collège: le NSC («Northwestern State College», en abrégé «Northwestern»), l'un des trois « State Collèges » de la Louisiane. L'ensemble scolaire, appelé « campus », a été construit en bordure de Natchitoches, la ville dont je t'ai parlé dans ma précédente lettre. Le NSC passe — à juste titre — pour l'un des collèges les mieux situés de tous les Etats-Unis. Les bâtiments et les installations qui le composent sont dispersés dans un immense parc agrémenté de collines en pente douce, parsemé de vieux arbres et orné d'un petit lac. Inondées de soleil (le thermomètre indique encore plus de 30 degrés C à l'ombre !) et entourées de verdure, les constructions de briques rouges constituent un ensemble vraiment charmant. Le campus comprend environ 60 bâtiments, dont, outre les bâtiments scolaires, des salles de gymnastique, une piscine couverte, la bibliothèque Russel (très connue), une petite fabrique (pour la formation des apprentis), une infirmerie, un snack-bar, un office postal, ainsi que des habitations pour les étudiants. D'autre part, le foyer estudiantin est pourvu d'installations de tennis de table ; dans le coin d'une salle, un appareil de télévision fonctionne sans interruption. On remarque, en bordure du campus, plusieurs baraquements militaires, où peuvent loger les étudiants mariés et leurs familles (on se marie en général très tôt, à Natchitoches). Les installations sportives couvrent une grande surface. Qu'on en juge : elles comprennent 6 grandes places de jeu, chacune d'une superficie égale à celle d'un terrain de football, 4 courts de tennis, 2 terrains de baseball, une grande place de jeu pour les enfants et, naturellement, le stade des « Demons » (terrain de football et installations d'athlétisme). C'est d'ailleurs dans ce stade que John Pennel a établi l'un de ses records du monde de saut à la perche. Enfin, on édifie en ce moment le « Colossium », une gigantesque construction destinée aux rodeos et aux grandes manifestations sportives. Dans le cas du NSC, le nom de « College » prête facilement à confusion, car, au sens strict du terme, un collège est une école supérieure. Or, le NSC embrasse tous les degrés du système scolaire américain, exception faite du stade universitaire. Cependant, il faut convenir que les classes du « College » proprement dit sont ici les plus importantes. Avec ses 3 700 élèves, aux yeux d'un Suisse le NSC est une école vraiment grande ; pour un Américain, par contre, c'est là une école d'importance relativement faible.



Le campus est situé en bordure du « Chaplin's tale ».